

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)

8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du mercredi 30 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le mercredi trente septembre à dix-huit heure quinze, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, convoqué par le Président, Olivier ENGRAND, s'est réuni, à la salle polyvalente de Bucy le Long pour sa séance (Place du 29 Août 1944, 02880 Bucy-le-Long).

Date de la convocation :

22 Septembre 2020

NOMBRE DE MEMBRES		
Membres en exercice	Membres présents	Qui ont pris part à la délibération
26	24	24

Sous la Présidence de M. ENGRAND Olivier, Président du S.I.T.U.S

Présents : Mme BILLECOQ Elisabeth, Mme JUVIGNY Nicole, Mme LALUC Sylvie, Mme MARTIN Nathalie, Mme PELLETIER Séverine, Mme VANCLEF Carine, Mme COUPEY Sylvie, Mr BEREZOWSKI Pierre, Mr BEZIN Jean-Marc, Mr CHATELAIN Jackie, Mr CHOQUENET Vincent, Mr COUTEAU Jean-Marie, Mr DEULCEUX Christian, Mr ENGRAND Olivier, Mr MONTARON Philippe, Mr PHILIPON Vincent, Mr WALLE Dominique, Mr DESUMEUR Alex, Mr DOGMAZ Hasan, Mr MADIOT Claude, Mr MARCELLIN Bruno, Mr NIVART Patrice, Mr PAGANO Jean-Baptiste, Mr ROUTIER Thierry

Secrétaire de séance : M. DOGMAZ Hasan

Audit financier et juridique du S.I.T.U.S	Rapport N°6
--	------------------------

En ce début de mandat, il est proposé de faire par un cabinet spécialisé un audit financier et juridique pour avoir une photographie complète de la situation actuelle.

Les résultats de cet audit seront présentés en séance, afin que l'ensemble des membres aient le même niveau d'information.

Cette démarche nous permettra d'ajuster au mieux notre politique liée aux mobilités.

Ainsi, il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir :

- approuver la réalisation d'un audit financier et juridique du S.I.T.U.S,

- d'autoriser le Président à effectuer toutes les démarches pour retenir un cabinet d'audit,

Le montant de prestation est estimé au maximum à 8 000 € HT à imputer sur le chapitre 011 qui présente les crédits nécessaires.

Avis favorable unanime des membres du BUREAU SYNDICAL

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical **DECIDENT**

- d'approuver la réalisation d'un audit financier et juridique du S.I.T.U.S,
- d'autoriser le Président à effectuer toutes les démarches pour retenir un cabinet d'audit.

Les crédits sont inscrits au budget (Chapitre 011)

Vote :

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0 Refus de vote : 0

Et ont signé au registre les membres présents

Affiché, le 01 Octobre 2020

Pour extrait conforme,

Le Président,

Olivier ENGRAND

